

 **BREAK
BREAK...**



NOTRE DROIT À CONGÉS ATTAQUÉ

LFBO

Blagnac, le 12 janvier 2025

L'UNSA ICNA l'avait annoncé au mois de mai : toutes les attaques que nous subissons ces derniers mois (les courriers de menace, les trentièmes, le tds, les droits à congés...) sont les **conséquences directes des négociations protocolaires**.

L'UNSA ICNA n'a non seulement pas signé le protocole, mais **continue de combattre** ses mesures néfastes pour la qualité de vie des contrôleurs. Aussi nous n'acceptons pas que notre droit à congés soit remis en cause. **L'Administration est seule responsable** du sous-effectif abyssal et de la fuite des contrôleurs CDM après CDM.

C'est pourquoi nous continuerons de défendre un droit à congés égal à **alpha_ref + 1 toute l'année**, ce qui correspond à 3 congés pour des équipes à 7 ou 8 PC, et un bêta égal à **1 du lundi au vendredi hors congés scolaires**.

Comme d'autres l'avaient annoncé, ce protocole est « historique », n'en doutez pas ! Jamais les contrôleurs de Blagnac n'avaient subi autant d'attaques en si peu de temps. L'UNSA ICNA n'abdiquera pas et défendra notre droit à congés.